DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

1ere Circonscription de Dijon

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 5 Mars 1967

CENTRE DÉMOCRATE
Jean LECANUET

Electeurs, Electrices...

Un choix difficile à première vue s'impose à vous pour ce premier tour des élections législatives du 5 mars 1967. Dans cette circonscription, il sera SANS APPEL. Le nombre de candidats « sans partis » ou « isolés » jette le trouble dans vos esprits. Seuls pourront prétendre affronter le deuxième tour ceux ayant obtenu un nombre de voix supérieur à 10 % des inscrits (environ 6.700).

Je vous demande donc de ne pas vous abstenir, et surtout de voter pour le candidat du CENTRE DEMOCRATE dont la formation neuve et dynamique vous propose un programme dont voici les grandes lignes :

SUR LE PLAN NATIONAL

1) LA CONTINUITE DE LA STABILITE

Nous désirons tous la stabilité mais stabilité dans l'expansion. Nous ne voulons pas qu'elle disparaisse avec de Gaulle (qui a tout de même 76 ans passés, une santé fragile et qui est mortel comme vous et moi). Et pour que cette stabilité soit assurée au delà de de Gaulle, il faut que sa Constitution devenue la nôtre par notre adhésion massive en 1958, soit appliquée, c'est-à-dire que chacun : Président, Gouvernement, Parlement, exerce, comme prévu, ses responsabilités propres et qu'elles ne soient pas toutes confondues et abandonnées comme aujourd'hui à un « SEUL HOMME » si prestigieux soit-il.

2) UN MEILLEUR RESPECT DES LIBERTES

— Liberté de l'Information : par l'indépendance de l'O.R.T.F. à l'égard du Pouvoir ;

— Liberté individuelle : par la suppression des polices parallèles (voyez l'affaire Ben Barka) et celle des tribunaux d'exception ;

— Liberté communale : par une diminution des charges imposées par l'Etat aux communes. Prise en charge plus importante par l'Etat de travaux importants nécessaires à la vie des communes (adduction d'eau - égouts - maison communale...).

3) UN ENORME EFFORT ECONOMIQUE ET SOCIAL

A) d'une part en favorisant massivement les INVESTISSEMENTS dans l'industrie, l'agriculture, l'aménagement et l'équipement du territoire pour créer :

— DES EMPLOIS NOUVEAUX sans lesquels le chômage va s'aggraver rapidement (il dépasse déjà largement le chiffre alarmant de 500.000 travailleurs) ;

— DES LOGEMENTS accessibles aux jeunes ménages comme aux personnes âgées ou aux foyers à faibles revenus ;

— DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT partout où cela est nécessaire et aujourd'hui notoirement insuffisants.

B) d'autre part, en donnant des moyens de vivre décents

— AUX PERSONNES AGEES

- actuellement plus d'un million perçoivent 2.100 frs par an. Nous proposons

que cette retraite soit portée au montant du S.M.I.G.

- Création de maisons de retraite.

— AUX FAMILLES

- Aménagement et relèvement des :
  allocation familiales
  allocations de salaire unique
  allocations logement
- Suppression des zones de salaires.

— AUX MALADES

- Réforme de la S.S. élaborée par une table ronde de toutes les parties intéressées.
- Création de centres hospitaliers.

4) L'ACCELERATION DE L'UNITE EUROPEENNE

Seule possibilité pour un pays de 50 millions d'habitants comme la France d'accéder à une puissance économique et politique égale à celle des « grands » de 200 millions d'habitants comme les Etats-Unis ou l'U.R.S.S., donc d'avoir vis-à-vis d'eux une véritable indépendance, gage de sécurité et de prospérité.

Pour mettre un terme aux déchirements du passé, nous exigeons une

"AMNISTIE TOTALE ET IMMEDIATE"

SUR LE PLAN RÉGIONAL

— L'ACCESSION VERITABLE DE DIJON AU RANG DE METROPOLE REGIONALE grâce :

— à une industrialisation urgente et importante,
— à la création d'une Faculté de Médecine et de Pharmacie,
— à la liaison par autoroutes au grand réseau général autoroutier,
— à l'établissement d'un grand axe fluvial Mer du Nord - Méditerranée,
— à l'augmentation de logements sociaux,
— à l'implantation rapide d'une Maison de la Culture...

— LA DECENTRALISATION VERS LES CHEFS-LIEUX DE CANTONS ET GRANDES COMMUNES :

— de petites usines, satellites des grosses industries, afin de maintenir la population rurale, élever le niveau de vie,
— construction d'écoles : C.E.G., techniques, pour faciliter la prolongation de l'enseignement jusqu'à 16 ans,
— Aménager dans nos campagnes des centres touristiques accueillants (politique des loisirs).

Je m'engage d'autre part à rester en contact étroit avec tous les responsables régionaux ou locaux, les syndicalistes, etc., pour défendre leurs professions, leurs projets — (par exemple : problèmes viticoles).

Tout ceci est possible en abandonnant :

— certaines DEPENSES DE PRESTIGE RUINEUSES ET STERILES,
— les DEPENSES INCONTROLEES de la « FORCE DE FRAPPE » sur le plan national.

La sécurité ne peut être garantie que dans le cadre d'une défense européenne commune et ensuite par des accords avec les « Grands Blocs » avec le ferme désir de travailler tous pour un véritable désarmement.

Ainsi — fidèle à la Démocratie dans la stabilité,
— à la nécessité de mettre l'économie au service de l'homme,

Je vous propose de construire avec moi cette Démocratie SOCIALE ET EUROPEENNE en votant le 5 Mars

René DUMAS

Commerçant
Conseiller Municipal de DIJON
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45

remplaçant éventuel :

O.-P. de BAZELAIRE

Architecte
Chevalier de la Légion d'Honneur
Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la circonscription de DIJON

Imp. F. Massebeuf, Dijon